

« d'hommes, fit jeter à la Saône le plus de poudre qu'il put et
« encloua ses deux pièces. Il quitta, le dernier, ce poste qu'il ne
« pouvait plus défendre. Ainsi finit cette affreuse journée. »

(MONFALCON. *Insurrections de Lyon*).

L'opinion publique se préoccupait avec raison de la situation de cet établissement au sein de la ville et dans une vallée très-resserrée, ce qui eut donné à une explosion un immense pouvoir de destruction. Parmi les précautions prises pour prévenir tout accident, la sentinelle recommandait aux voitures de marcher à petits pas le long des murs. L'autorité voulant donner satisfaction à ce désir de changement, la construction d'une nouvelle poudrière près du fort Saint-Jean fut résolue, et pour utiliser l'emplacement abandonné, on y transporta la Halle aux blés, qui commença à fonctionner dans ce nouveau local le 1^{er} juillet 1846. Enfin cette halle ayant été aujourd'hui supprimée, on a procédé à une démolition complète. Le terrain, débarrassé de toute espèce de constructions, offre, aux yeux des amateurs de paysages, de magnifiques rochers de granite. Le seul souvenir qui restât de l'ancienne poudrière consistait simplement dans le portail, sur lequel on lisait l'inscription sans date :

POUDRES ET SALPÊTRES.

Le quai Saint-Vincent, sur lequel est situé le local en question, s'étend du pont de la Feuillée à celui de Serin. Autrefois il était divisé en plusieurs parties : Quais des Augustins, de Saint-Vincent, de Saint-Benoît, de Sainte-Marie-des-Chânes et d'Hallincourt. Si dans le temps passé on exagérait le nombre des tronçons d'une voie de communication, aujourd'hui on donne peut-être dans un excès contraire. Ainsi l'on aurait pu diviser le quai actuel de Saint-Vincent en deux parties, dont le port Neuville eût été le point de jonction naturel.

La poudrière occupait un espace assez étendu sur le quai de Sainte-Marie-des-Chânes. Ce nom provenait d'un monastère des Dames de la Visitation, fondée en 1641, près de l'endroit où l'on tendait des chaînes transversalement à la rivière pour garantir